

Présentation générale de la mention MEEF 2nd degré

1- Fiche d'identité de la mention

- **Etablissement** : ESPE-LR, composante de la COMUE « Languedoc Roussillon Universités »
- **Mention** : Métier de l'Enseignement, de la Formation et de l'Education, 2nd degré
- **Domaines** : DEG-LLA-SHS-STAPS-STES
- **Universités partenaires** : Université de Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier, Université de Nîmes, Université de Perpignan Via Domitia
- **Partenariat** : Rectorat de Montpellier
- **Sites de Formation** : Montpellier (22 parcours), Nîmes (1 parcours), Perpignan (5 parcours)
- **Site web** : www.espe-lr.fr
- **Responsables de la mention** :

Cette mention comporte 23 parcours dont quatre sont actuellement localisés à la fois sur Perpignan et sur Montpellier. Ces parcours sont regroupés en six unités de formation. La responsabilité de cette mention est partagée par les 6 responsables d'UF et leurs correspondants sur les différents sites lorsque les UF sont localisées sur plusieurs sites :

UF3 – Sciences

- Philippe Munch, PU, philippe.munch@um2.fr
- Robert Brouzet, MCF, robert.brouzet@univ-perp.fr

UF4 – Lettres et Arts

- Aline Estèves, MCF, aline.esteves@univ-montp3.fr
- Pascal Nogues, PRCE, pascal.nogues@univ-perp.fr

UF5 – Langues

- Jean-Michel Ganteau, PU, jean-michel.ganteau@univ-montp3.fr
- Marie-Pierre Caire, MCF, caire@univ-perp.fr

UF6 – SHS et Documentation

- Patrick Louvier, MCF, patrick.louvier@univ-montp3.fr
- Clement Barniaudy, PRAG, clement.barniaudy@univ-perp.fr

UF7 – STAPS-EPS

- Didier Delignières, PU, didier.delignieres@univ-montp1.fr

UF8 – Enseignement Technologique et Professionnel

- Eric Favard, PRAG docteur, eric.favard@um2.fr

2- Les flux étudiants

Conditions d'accès des étudiants en M1

Les conditions d'accès en M1 suivent la réglementation en vigueur (Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master) :

Art. 5 : « Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master, soit d'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L 613-4 et L 613-5 du code de l'éducation. »

Si nécessaire, des précisions complémentaires sont apportées dans chaque fiche parcours, notamment pour les masters sans licence correspondante (Documentation) ou correspondant à plusieurs licences (masters bi ou tri-disciplinaires). Dans ces derniers cas, des parcours spécifiques sont mis en place en licence et conseillés aux étudiants voulant poursuivre en master MEEF.

Conditions d'accès des étudiants en M2

Les conditions d'accès en M2 suivent la réglementation en vigueur (Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master) :

Art. 11 : « L'admission ultérieure dans un parcours type de formation débouchant sur le master professionnel est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation ».

Tout lauréat d'un concours ayant validé un M1 MEEF et affecté dans l'académie de Montpellier est automatiquement accepté en M2 MEEF dans le parcours correspondant au concours. Le dossier de tout lauréat titulaire d'un autre diplôme que le M1 MEEF sera étudié par la commission pédagogique du parcours.

Tout étudiant ayant validé son M1 MEEF mais ayant échoué au concours sera convoqué à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique afin d'envisager avec lui, suivant son projet professionnel et les raisons de son échec au concours, les différentes options qui s'offrent à lui.

Trois situations sont envisagées :

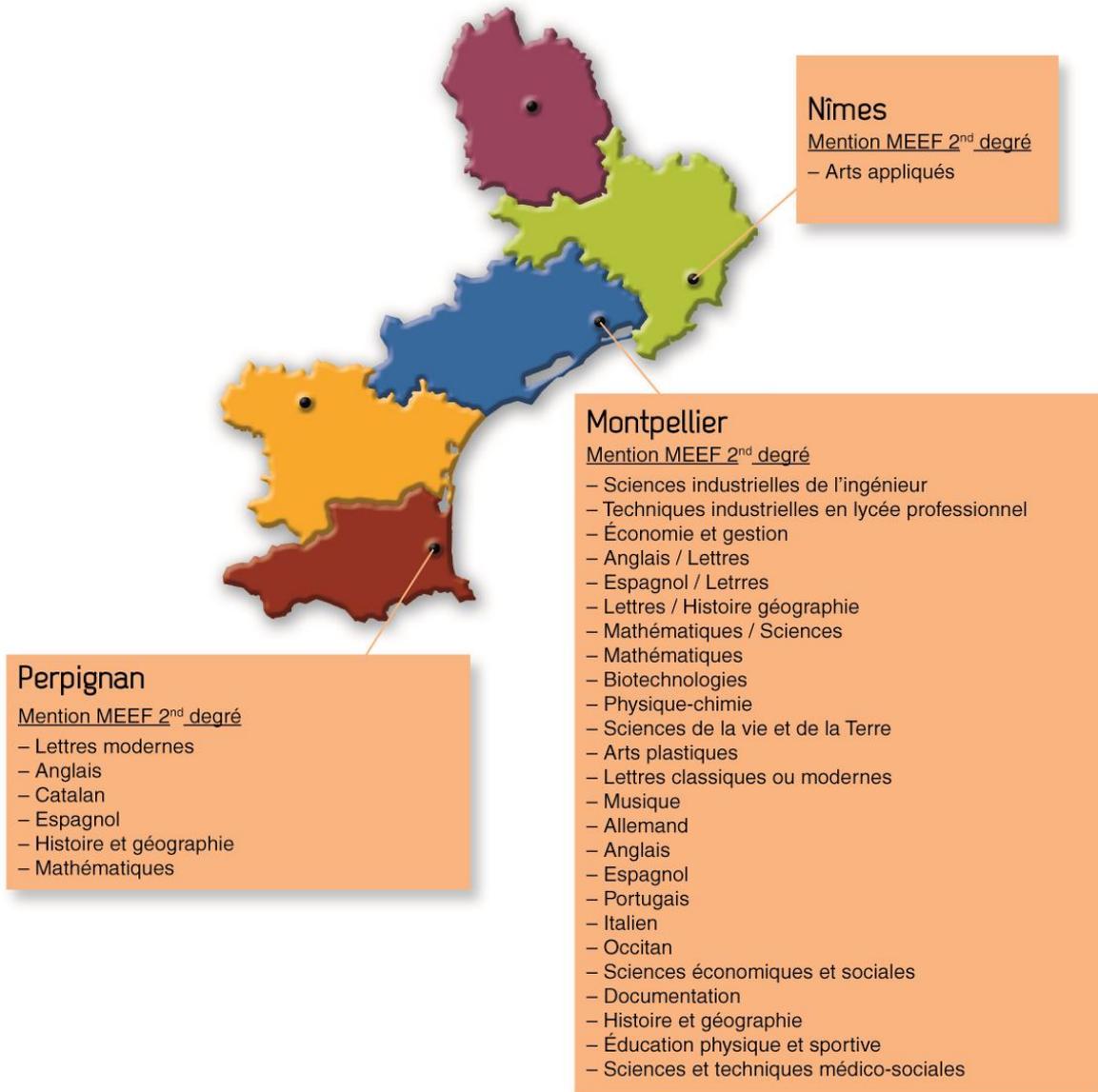
- L'étudiant souhaite modifier son projet professionnel : une réorientation dans un master d'une autre mention lui sera proposée (voir dossiers parcours). Cette proposition doit exister mais le suivi de cohortes montre que la majorité des étudiants ayant échoué aux concours souhaite les tenter à nouveau.
- L'étudiant souhaite se consacrer uniquement à une nouvelle préparation du concours : une année de césure sous la forme d'un Diplôme Universitaire ou d'une Préparation Capes lui sera proposée.
- L'étudiant souhaite être diplômé M2 sans repasser le concours ou estime, l'avis étant partagé avec le responsable de formation, qu'il n'a pas besoin d'une deuxième préparation intensive aux épreuves du concours : dans ce cas, l'étudiant est autorisé par la commission pédagogique du parcours, à s'inscrire en M2 MEEF second degré. Il suit tous les enseignements du M2 comme les étudiants fonctionnaires-stagiaires. Un stage de pratique accompagnée (SPA) filé sur 11 semaines prend la place du mi-temps des fonctionnaires-stagiaires.

3- Passerelles et réorientation vers d'autres formations

Plus largement, des passerelles (signalées dans les dossiers parcours) sont organisées vers les masters recherche du même domaine ou des masters en éducation et formation.

4- Localisation des parcours

Cartographie 2nd degré



Bi-localisation de parcours : quatre parcours sont localisés à la fois à Montpellier et Perpignan depuis la création de l'ESPE-LR et il est programmé d'ouvrir le parcours de mathématiques à Perpignan en septembre 2015.

- Trois d'entre eux (Mathématiques, Lettres et Anglais) débouchent sur des capes manquant d'étudiants qualifiés. La double localisation permet d'attirer davantage de candidats. On a observé en 2014 une augmentation importante du nombre d'étudiants sur les deux sites en

Lettres. L'ouverture du parcours de mathématiques a vocation à augmenter le nombre d'étudiants se préparant au métier de professeur de mathématiques dans l'académie.

- L'histoire-géographie et l'espagnol ne sont pas considérés comme déficitaires mais attirent beaucoup de candidats, ce qui rend financièrement viable une double localisation. Lorsqu'un parcours est localisé sur deux sites, les maquettes sont identiques et les équipes pédagogiques travaillent de concert.
- L'ouverture du parcours de mathématiques à Perpignan est envisagée pour septembre 2015 si les effectifs le permettent : un minimum de 10 étudiants inscrits à Perpignan et de 15 étudiants à Montpellier. Les deux équipes pédagogiques ont déjà amorcé un travail de collaboration afin que la formation soit équivalente sur les deux sites: une commission d'examen des candidatures au niveau de l'académie est déjà établie ainsi que des évaluations communes de certaines UE de master. Le jury préparatoire sera commun (voir le point «Jury académique» du paragraphe 6.3)

5- Le projet pédagogique partagé au niveau de la mention

5.1- Connaissances et compétences attendues

Les parcours du master MEEF second degré visent l'équilibre entre les cinq éléments de formation suivants :

- Connaissances disciplinaires
- Connaissances didactiques
- Mise en situation professionnelle
- Connaissance du système éducatif
- Initiation à la recherche

Ce souci d'équilibre se manifeste dans les volumes de formation dévolus à chacun de ces éléments, et dans la mixité et la diversité des membres de l'équipe pédagogique.

5.2- Principe de fonctionnement en Equipes Plurielles

Pour apporter aux étudiants des compétences disciplinaires et didactiques, des compétences en pédagogie générale et un savoir-faire professionnel réel, tirant profit à la fois des enseignements de l'ESPE et des stages réalisés dans le cadre de l'alternance en établissement, **les équipes pédagogiques de chaque parcours sont plurielles** et comportent des personnels provenant :

- **des différentes universités partenaires** : professeurs d'université, maîtres de conférence, professeurs agrégés et certifiés
- **des établissements secondaires** : des enseignants à temps partagés réalisant la moitié de leur service à l'université et l'autre moitié en établissement scolaire, des PFA (Professeurs Formateurs Académiques) qui sont des enseignants en établissement intervenant également dans les formations et le suivi du stage de M2, et des personnels de direction des établissements (proviseurs, principaux, CPE,...).

- de **l'inspection académique** : IEN EG ET (Inspecteur d'Education Nationale-Enseignement Général et Enseignement Technique) et/ou IA-IPR (Inspecteur d'Académie-Inspecteur pédagogique régional)

Un inspecteur référent est désigné pour chacun des parcours. Il travaille en étroite collaboration avec le responsable du parcours et l'équipe pédagogique, en particulier les responsables des UE liées aux stages.

C'est cette richesse des profils de l'équipe pédagogique qui permet de fournir aux étudiants à la fois une formation universitaire solide et une formation professionnelle fondée sur l'exercice du métier.

5.3- Les principes partagés au niveau de la mention

Les parcours de master du second degré sont élaborés sur un certain nombre de principes communs :

- **Volume horaire** : tous les parcours ont un volume horaire global identique : environ 800 heures réparties en M1 et M2, allant jusqu'à 850 heures pour les parcours associés à des disciplines expérimentales.
- **Enseignement de tronc commun** : tous les parcours partagent trois unités d'enseignement de tronc commun de 30h (une en M1 et deux en M2) réunissant les étudiants des différents parcours. Elles permettent l'acquisition d'une culture commune et développent la capacité à travailler dans le cadre d'équipes pluri-disciplinaires. Elles sont décrites avec plus de précision au point 6.4 de cette section.
- **Maquettes académiques** : les parcours localisés sur plusieurs sites (c'est-à-dire Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Lettres Modernes présents à Montpellier et Perpignan) sont identiques et conduisent au même diplôme porté par l'ESPE-LR.
- **Jury académique** : conformément à la réglementation, un jury académique désigné par le président de la COMUE sur proposition du directeur de l'ESPE se réunit à l'issue de chaque semestre et session. Afin de préparer le travail du jury académique, chacun des parcours se réunit en jury préparatoire (un seul jury par parcours, même lorsque le parcours est localisé sur plusieurs sites) analysant les résultats obtenus. C'est sur la base des données fournies par le jury préparatoire que le jury académique statuera.
- **Stages en M1 et M2** : la formation repose sur un principe d'alternance entre des situations de travail vécues en établissement scolaire (au cours des stages) et des enseignements (savoirs à enseigner, savoirs pour enseigner). La professionnalisation et l'acquisition des compétences résultent des interactions multiples qui s'établissent entre la formation et les stages à travers des dispositifs spécifiques (aide à la préparation de cours, analyse de situations professionnelles, visites formatives pendant les stages, etc.). Les enseignements sont organisés en lien étroit avec les stages. Des échanges réguliers ont lieu entre équipes pédagogiques et acteurs de terrain.
Tout au long du cursus, les stages suivent une progression qui va de l'observation à l'exercice de la responsabilité :
 - **Stage SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) de 4 semaines en M1** : lors de ce stage, l'étudiant identifie les missions du futur enseignant et de la communauté éducative dans laquelle il doit s'insérer. Il se voit proposer une prise en charge progressive des cours, après une phase d'observation, en présence d'un conseiller pédagogique responsable des classes. L'étudiant acquiert ainsi une première expérience directe de

l'enseignement. Ses interventions, préparées en amont du stage, sont ensuite analysées en cours de formation. Les étudiants ayant été EAP ou ayant réalisé des stages d'observation en licence dans le cadre d'enseignement de pré-professionnalisation auront une phase d'observation plus courte.

- **Stage en responsabilité de M2 pour les lauréats (mi-temps sur l'année) :** admis au concours, l'étudiant a le statut de fonctionnaire-stagiaire rémunéré et doit assumer une responsabilité de classes à mi-temps (9 heures pour les certifiés et les PLP, 17,5 heures pour les documentalistes). Il est accompagné par un tuteur métier en établissement et par un tuteur universitaire qui participe à sa formation. Ce stage fait l'objet de deux visites réalisées par l'ESPE, une visite formative en semestre 3 et une visite évaluative en fin d'année universitaire. Il est recommandé que ces visites soient réalisées avec le tuteur « établissement ». De plus le tuteur « établissement » réalise au minimum deux autres visites.
 - **Stage SPA (stage de pratique accompagnée) de M2 de 11 semaines pour les non lauréats :** l'étudiant réalise un stage de pratique accompagnée (SPA) non rémunéré, d'une durée équivalente à 11 semaines, correspondant à deux journées de présence par semaine dans l'établissement. En liaison avec la formation universitaire, le tuteur présent à tous les cours de l'étudiant l'aide à évoluer dans sa pratique professionnelle. Ce stage fait l'objet d'une visite réalisée par un enseignant de l'ESPE ou un PFA.
- **Enseignement à et par la recherche :** Comme toute formation de master, ces parcours comportent une formation *à et par* la recherche qui nourrit l'ensemble des enseignements de master et permet à l'étudiant d'acquérir une maîtrise éclairée aussi bien des savoirs disciplinaires que des problématiques historiques et contemporaines liées à la didactique disciplinaire et à la pédagogie générale. Ces réflexions croisées permettent la réalisation d'un mémoire de M2 qui est encadré par un enseignant de l'ESPE.
Le mémoire est le lieu d'intégration de tous les éléments de formation (L2-L3-M1-M2). Le mémoire doit traduire une démarche de formation *à et par* la recherche, réalisée tout au long de l'année par l'étudiant et pouvant s'appuyer sur ses différentes expériences professionnelles dans les métiers de l'enseignement. Il constitue une pièce maîtresse pour l'obtention du diplôme. Les étudiants doivent développer une question de recherche à caractère professionnel : affinement de la problématique, approfondissement de la recherche bibliographique, constitution d'un corpus de données, mise en place d'un cadre d'analyse des données et rédaction d'un mémoire. La recherche est outillée par des concepts, théories et méthodes d'analyse empruntés aux divers champs enseignés, et notamment aux sciences de l'éducation et/ou aux didactiques des disciplines. Ce travail doit faire prendre conscience aux étudiants qu'ils peuvent avoir recours à des résultats de recherche pour résoudre des problèmes professionnels. Le cadrage académique du mémoire de master est en ligne sur le site web de l'ESPE-LR.
 - **Numérique :** les compétences du C2I2e peuvent être progressivement validées dans les UE de tronc commun pour la partie A et les UE de didactiques disciplinaires et le stage pour la partie B du référentiel. La validation des acquis repose sur un portfolio numérique. Le choix a été fait de ne pas isoler l'apprentissage des compétences TICE dans une UE séparée mais de l'intégrer dans l'ensemble des UE de tronc commun et de didactique, afin de favoriser l'intégration de ces compétences primordiales.
 - **Compétences en Langues Etrangères :** des enseignements en langue vivante étrangère permettent d'acquérir le niveau B2 en langue. Conformément à la demande du ministère, une des

UE de langue n'est pas compensable. Si le parcours en comporte deux, seule la seconde n'est pas compensable. Les étudiants en provenance d'une autre structure qui arrivent en M2 MEEF sans avoir validé une telle UE de langue s'en verront proposer une. Cette disposition ne concerne pas les parcours de L'UF 5 « Langues ».

5.4- Les enseignements de tronc commun : acquisition d'une culture commune

Trois UE permettent d'aborder les différents points proposés par les cadrages nationaux. Ces UEs réunissent tous les étudiants du 2nd degré. Leur volume horaire est augmenté pour chacune de cinq heures par rapport à la précédente accréditation, ce qui fait un volume total sur les deux années de 90 heures. Ces UE sont mises en œuvre par des **équipes plurielles** rassemblant notamment aux côtés de formateurs universitaires des chefs d'établissement et des inspecteurs. En S1, il s'agit de donner une connaissance du système éducatif dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (historique, sociologique, philosophique...), de former aux missions de l'enseignant (appropriation du référentiel de compétences), en mettant l'accent sur les valeurs qui fondent l'école de la République et qu'elle doit transmettre. Cette UE prépare également le SOPA.

En S3 et S4, pour le parcours réservé aux fonctionnaires stagiaires (admis au concours) l'innovation principale, déjà mise en œuvre, a été d'installer **des groupes d'accompagnement professionnels interdisciplinaires** composés selon une logique de **bassin** dans des « **établissements-formateurs** » dont la fonction ne se borne pas simplement à l'accueil mais qui ont vocation à être partie prenante de la formation à travers leurs équipes de direction, leurs personnels et les projets innovants dont ils sont porteurs. La formation n'en reste pas moins fortement adossée à la recherche à travers les dispositifs mis en œuvre (vidéo-formation, allo-confrontation, auto confrontation, etc.) et les champs conceptuels convoqués dans les différentes situations d'analyse de pratiques et d'analyse du travail, mises en œuvre. Ces UE participent ainsi activement au développement d'une alternance intégrative par leur ancrage dans l'expérience professionnelle des fonctionnaires stagiaires, tout en suivant les thématiques prévues dans les textes officiels. A l'issue de la première année de fonctionnement, un bilan de ces UE est en cours d'analyse. Les premiers résultats montrent un degré d'adhésion assez fort des fonctionnaires stagiaires.

Pour le parcours réservé aux étudiants non-admis aux concours, deux UE spécifiques sont mises en œuvre. Elles visent l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques en lien avec le stage de pratique accompagné concernant la relation éducative.

Les fiches descriptives de ces UE sont placées en annexe de cette présentation

6- Démarche qualité

La mention MEEF second degré respectera la charte de démarche qualité qui sera mise en place pour la rentrée 2015-2016 et qui reposera sur les principes suivants :

- Qualité de la diffusion des informations auprès des étudiants et de tous les acteurs de la formation.
- Travail en équipe plurielle.
- Evaluation des formations par les étudiants ainsi que par tous les acteurs de la formation dont les tuteurs terrain et chefs d'établissement.
- Rencontre régulière (au moins une fois par semestre) des délégués de parcours par leur responsable de parcours. Rencontre régulière des représentants étudiants dans les UF et des représentants étudiants au conseil d'Ecole par la direction de l'ESPE.
- Tenue d'un conseil de perfectionnement se réunissant au moins tous les deux ans. Le président de ce conseil de perfectionnement ne sera pas membre de l'ESPE-LR.

8 -Contrôle des connaissances

La règle générale concernant le contrôle des connaissances est le contrôle continu. Cependant, quelques UE peuvent relever d'un contrôle terminal (UE encadrant le mémoire et UE à faible volume d'enseignement). Certaines UE ne sont pas compensables : une UE de langue, UE encadrant le mémoire, UE encadrant le stage en S4.

Les modalités de contrôle des connaissances chercheront à minimiser le nombre d'évaluations des étudiants, en particulier en M2 compte-tenu du statut d'étudiants-fonctionnaires-stagiaires de la plupart des étudiants. Conformément à l'article 13 du cadre national des formations (arrêté du 22 janvier 2014), la progressivité et la diversité des méthodes d'évaluation des connaissances et des compétences acquises sont en adéquation avec la capacité des étudiants à acquérir compétence et autonomie dans le travail universitaire. Elle tient compte de l'organisation de la formation en semestres et de l'alternance des fonctionnaires stagiaires. La mise en place d'évaluations transversales dans le cadre de mises en situation permettant un diagnostic des compétences acquises est privilégiée en fin de cycle.

Le règlement des études et les MCC votées annuellement par les conseils précisent et détaillent ces MCC. Elles seront communiquées aux étudiants au début de chaque année universitaire dans les délais réglementaires et mises sur ce site web de l'ESPE dès leur approbation.

9-Responsables de parcours

Parcours	Nom des enseignants responsables de parcours	Qualité	Section CNU	Laboratoire	Établissement
UF 3 Sciences					
Mathématiques	Gaëtan Planchon Robert Brouzet	PRAG MCF	25		UM
Physique-chimie	Christophe Chaubet	PR	28	L2C	UM
	Anne-Laure Dalverny	PRAG			UM
Sciences de la vie et de la terre	Philippe Munch	PR	35	GM ISEM	UM
	Mathieu Sicard	PR	67		UM
PLP Math sciences	Jean-Michel Oudom	MCF	25	I3M	UM
Biotechnologies	Pascal Chillet	PRAG			UM
UF 4 Arts et lettres					
Lettres (classiques et modernes)	Trung Tran	MCF	9	IRCL Crises	UPVM
	Aline Esteves	MCF	8		UPVM
	Pascal Noguès	PRCE			UPVD
Education musicale	Yvan Nommick	PR	18	RIRRA21	UPVM
Arts Plastiques	Karine Pinel	MCF	18	Rirra21	UPVM
UF 5 Langues					
Allemand	Katja Wimmer	MCF	12	CREG	UPVM
Catalan	Alà Baylac-Ferrer	PRCE			UPVD
Chinois	Patrick Doan	MCF	15	IRIEC	UPVM
Espagnol	Anne-Marie Gonzales-Raymond	PR	14	LLACS	UPVM
	Marie-Pierre Caire	MCF	14	CRILAUP	UPVD
Italien Occitan	Sylvie Favalier	MCF	14	LLACS	UPVM
	Gilda Russo	MCF	73	LLACS	UPVM
Portugais	Marie-Noëlle Ciccica	PR	14	LLACS	UPVM
Anglais	Jean-Michel Ganteau	PR	11	EMMA	UPVM
	Olivier Simonin	MCF	11	VECT	UPVD

UF 6 SHS et Documentation					
Histoire-Géographie	Patrick Louvier Clément Barniaudy	MCF PRAG	22	Crises	UPVM UPVD
Sciences Économiques et Sociales (SHS – DEG)	Jean-Yves Leroux	MCF	5		UPVM
Documentation	Alain Chante	PR	71	LERASS	UPVM
PLP arts appliqués	Brigitte Auziol Jérôme Dupont	PLP PRAG			Unîmes
STMS	Marie-Christine Courroy- Michel	PRAG			UPVM
UF 7 Education Physique et Sportive					
Education physique et sportive	Didier Delignières	PR	74	EA 2991	UM
UF 8 Métiers de l'enseignement technologique et professionnel					
Economie – gestion (DEG – SHS)	Claude Fabre	MCF	6	MRM	UM
Sciences industrielles de l'ingénieur	Alain Jean	MCF	70	LIRDEF	UM

ANNEXE : Description des UE de tronc commun

UE commune à tous les parcours des mentions second degré

Année : 2015-216

Semestre : 1

FICHE DESCRIPTIVE D'UE

INTITULÉ	Tronc commun : connaissance du système éducatif, laïcité et valeurs de la République
ECTS : 3	
Nombre d'heures étudiants : 30h	dont CM : 14 dont TD : 16
Responsable de l'UE : Sylvain WAGNON MCF HDR (FDE-UM)	
Objectif(s)	<p>L'UE a pour objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'apporter aux étudiants une connaissance générale du système éducatif, de son histoire, de ses valeurs, de son rôle dans la formation des citoyens, des problèmes et des difficultés qu'il rencontre pour atteindre les objectifs que la nation assigne à l'école ; - de leur faire comprendre que les missions de l'enseignant ne peuvent se limiter à la transmission de connaissances disciplinaires (appropriation du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation) ; - de préparer le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dans sa dimension de découverte du fonctionnement d'un EPLE ; - de préparer aux épreuves orales des concours en lien avec ces questions transversales.
Démarche pédagogique	<p>CM de présentation TD d'appropriation (études de cas, mise en situation, etc.)</p>
Principaux contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs qui fondent le système éducatif dans la démocratie française : l'école de la république, éthique professionnelle, morale, droit... - Histoire et enjeux de la laïcité - Histoire, enjeux et difficultés du collège unique : la question de l'égalité des chances - Les inégalités sociales et géographiques à l'école et les enjeux de l'éducation prioritaire - Comparaisons des systèmes éducatifs internationaux - Handicaps et école : textes et enjeux - Les inégalités de genre - Adolescents et rapport au savoir - Environnement réglementaire et institutionnel de l'établissement scolaire (en lien avec la préparation du SOPA)

Articulation avec la recherche	<p>La conception de cette UE s'appuie sur des travaux de recherche récents (notamment ceux conduits au Lirdef par certains des intervenants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'histoire de l'institution scolaire - sur la sociologie et l'anthropologie de l'école ; <p>Les différentes thématiques abordées dans l'UE sont également éclairées par les travaux en sciences de l'éducation les plus pertinents.</p>
Articulation avec le stage	<p>La formation vise à préparer et à accompagner le SOPA, notamment en apportant une connaissance du fonctionnement de l'établissement, par l'élaboration d'une grille d'observation, et la préparation d'un compte rendu de stage qui est un des éléments d'évaluation de l'UE.</p> <p>Le lien avec le stage est renforcé par l'intervention de professionnels (chefs d'établissement notamment) dans l'équipe de formateurs.</p>
Compétences professionnelles visées <small>(en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</small>	<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - C1. Faire partager les valeurs de la République - C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage - C4. Prendre en compte la diversité des élèves - C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication - C10. Coopérer au sein d'une équipe - C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative - C12. Coopérer avec les parents d'élèves - C13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve 1 : rapport de stage (SOPA) centré autour d'une problématique intéressante à étudier dans l'établissement - Epreuve 2 : rédaction d'un texte argumentatif reprenant une des questions abordées dans le cours (devoir surveillé)

UE commune à tous les parcours des mentions second degré et encadrement éducatif (parcours fonctionnaires stagiaires)

Année : 2015-2016

Semestre : 3

FICHE DESCRIPTIVE D'UE

INTITULÉ	Tronc commun : groupe d'accompagnement professionnel interdisciplinaire
ECTS : 3	
Nombre d'heures étudiants : 30h	dont CM : dont TD : 30
Responsable de l'UE : Serge LEBLANC PU (FDE-UM) ; Monique DESQ (PRCE, FDE-UM)	
Objectif(s)	<p>L'UE a pour objectifs généraux d'accompagner les enseignants stagiaires dans leur entrée dans le métier. Elle vise à les aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) construire des gestes professionnels de manière anticipée en lien avec leurs besoins et ressources du moment, b) développer un point de vue réflexif sur leur propre pratique et sur les enjeux actuels du métier, c) coopérer avec les différents acteurs d'un établissement scolaire, d) découvrir et explorer des pratiques pédagogiques novatrices. <p>Elle vise plus précisément à les aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un cadre de travail et des règles de vie et de droit (dans la classe et l'établissement) assurant la participation et l'implication de tous les élèves dans le respect des valeurs de la République (laïcité, refus de toutes les discriminations...) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe (dans différents formats pédagogiques) favorisant la mise au travail, l'apprentissage et la socialisation des élèves, - Prévenir l'émergence de comportements inappropriés et intervenir efficacement s'ils se manifestent, - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action, - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
Démarche pédagogique	<p>Les trois objectifs principaux de la formation sont visés à travers la combinaison et l'articulation de différentes modalités innovantes de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprendre en réfléchissant sur l'action <i>via</i> des dispositifs de vidéoformation (alloconfrontation, autoconfrontation...) et d'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, AAP...), - apprendre en expérimentant in situ <i>via</i> des situations corps & voix (improvisation théâtrale, disponibilité corporelle, exploration voix), et des mises en situations pédagogiques entre pairs et en classe avec des élèves (en collaboration avec les enseignants), - apprendre en observant ou en échangeant avec les membres de la communauté éducative <i>in situ</i> dans les classes (formats pédagogiques spécifiques, travail en ateliers...), et hors la classe (vie scolaire, CDI...), à

	<p>partir de témoignages de différents professionnels (de l'établissement ou non) et d'acteurs (élèves, parents).</p>
<p>Principaux contenus de formation</p>	<p>Les contenus de formation se déclinent principalement à partir des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le premier contact avec l'établissement, avec les élèves (Prise de responsabilité, prendre ses marques, accueillir et cadrer, se situer), - Débuter son cours, mettre au travail les élèves (Posture d'enseignant et d'élèves, corps & voix, communication professionnelle), - Conduire la classe et utiliser à bon escient les différents formats pédagogiques (Démarche d'enseignement, apprentissages, courants pédagogiques), - Faire face à des incidents et réguler les conflits (Psychologie de l'adolescent, gestion des conflits, violence, travail collectif, culture d'établissement), - Evaluer les élèves (Évaluation, socle commun, l'approche par les compétences, orientation scolaire, relation parents-professeur), - Aider les élèves et différencier (Méthode de différenciation, stéréotypes de genre, école inclusive et élèves en situation de handicap, atelier-relais, décrochage scolaire), - Enseigner en CLG, Lycée, LEP, REP (Spécificités de certains niveaux et contexte d'enseignement, mixité sociale et ethnoculturelle, projet d'établissement). <p>Ces thématiques s'organisent sur le S3 et S4 en cherchant à les synchroniser au mieux avec les besoins, préoccupations du moment des stagiaires (début, milieu, fin d'année scolaire) et avec les apports potentiels des ressources humaines et matérielles locales de l'établissement d'accueil. Ces thématiques peuvent être reprises avec des niveaux d'approfondissement différents selon le moment où elles sont abordées et en s'appuyant sur les caractéristiques de l'établissement formateur.</p>
<p>Articulation avec la recherche</p>	<p>La conception de cette UE s'appuie sur des travaux de recherche récents qui portent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'analyse du travail enseignant <i>in situ</i> (cf. travaux du LIRDEF sur les gestes professionnels et les travaux de Néopass@ction sur l'analyse de l'activité des enseignants entrant dans le métier) ; - sur l'analyse du développement professionnel (cf. travaux sur les trajectoires professionnelles des enseignants en lien avec les parcours de formation) ; - sur les processus d'apprentissage professionnel sollicités dans des dispositifs de vidéoformation (cf. travaux du LIRDEF et de la chaire Unesco « Former les enseignants au XXIème siècle ») ; - sur les retours d'expérience d'équipe pédagogique en « établissement formateur » (cf. travaux de la chaire Unesco « Former les enseignants au XXIème siècle »). <p>Les différentes thématiques abordées dans l'UE sont également éclairées par les travaux en sciences de l'éducation les plus pertinents.</p>
<p>Articulation avec le stage</p>	<p>La formation tronc commun vise à accompagner directement l'exercice de la responsabilité. Elle s'organise à partir de 3 principes-clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser le terrain professionnel pour ancrer la formation dans des établissements scolaires aux caractéristiques différentes (e.g. CLG, Lycée prof., REP+),

	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes interdisciplinaires (différentes disciplines, CPE, documentaliste) d'une vingtaine de stagiaires d'un même bassin géographique, - Constituer des équipes pédagogiques plurielles pilotées par un formateur référent universitaire en collaboration avec un chef d'établissement.
<p>Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</p>	<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - C1. Faire partager les valeurs de la République - C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage - C4. Prendre en compte la diversité des élèves - C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication - C10. Coopérer au sein d'une équipe - C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative - C12. Coopérer avec les parents d'élèves - C13. Coopérer avec les partenaires de l'école - C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement - P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
<p>Évaluation</p>	<p>Devoir sur table (1h30) consistant à analyser la vidéo d'une situation professionnelle (posant un ou des problème(s) lié(s) au TC) à partir d'un travail en groupe interdisciplinaire (45mn) suivi d'une production écrite individuelle (45mn).</p>

UE commune à tous les parcours des mentions second degré et encadrement éducatif (parcours fonctionnaires stagiaires)

Année : 2015-2016

Semestre : 4

FICHE DESCRIPTIVE D'UE

INTITULÉ	Tronc commun : groupe d'accompagnement professionnel interdisciplinaire
ECTS : 3	
Nombre d'heures étudiants : 30h	dont TD : 30
Responsable de l'UE : Serge LEBLANC PU (FDE-UM) ; Monique DESQ (PRCE, FDE-UM)	
Objectif(s)	<p>L'UE a pour objectifs généraux d'accompagner les enseignants stagiaires dans leur entrée dans le métier. Elle vise à les aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) construire des gestes professionnels de manière anticipée en lien avec leurs besoins et ressources du moment, b) développer un point de vue réflexif sur leur propre pratique et sur les enjeux actuels du métier, c) coopérer avec les différents acteurs d'un établissement scolaire, d) découvrir et explorer des pratiques pédagogiques novatrices. <p>Elle vise plus précisément à les aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un cadre de travail et des règles de vie et de droit (dans la classe et l'établissement) assurant la participation et l'implication de tous les élèves dans le respect des valeurs de la République (laïcité, refus de toutes les discriminations...) - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe (dans différents formats pédagogiques) favorisant la mise au travail, l'apprentissage et la socialisation des élèves, - Prévenir l'émergence de comportements inappropriés et intervenir efficacement s'ils se manifestent, - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action, - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
Démarche pédagogique	<p>Les trois objectifs principaux de la formation sont visés à travers la combinaison et l'articulation de différentes modalités innovantes de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprendre en réfléchissant sur l'action <i>via</i> des dispositifs de vidéoformation (alloconfrontation, autoconfrontation...) et d'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, AAP...), - apprendre en expérimentant in situ <i>via</i> des situations corps & voix (improvisation théâtrale, disponibilité corporelle, exploration voix), et des mises en situations pédagogiques entre pairs et en classe avec des élèves (en collaboration avec les enseignants), - apprendre en observant ou en échangeant avec les membres de la communauté éducative <i>in situ</i> dans les classes (formats pédagogiques spécifiques, travail en ateliers...), et hors la classe (vie scolaire, CDI...), à partir de témoignages de différents professionnels (de l'établissement ou

	non) et d'acteurs (élèves, parents).
Principaux contenus de formation	<p>Les contenus de formation se déclinent principalement à partir des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débuter son cours, mettre au travail les élèves (Posture d'enseignant et d'élèves, corps & voix, communication professionnelle), - Conduire la classe et utiliser à bon escient les différents formats pédagogiques (Démarche d'enseignement, apprentissages, courants pédagogiques), - Faire face à des incidents et réguler les conflits (Psychologie de l'adolescent, gestion des conflits, violence, travail collectif, culture d'établissement), - Evaluer les élèves (Évaluation, socle commun, l'approche par les compétences, orientation scolaire, relation parents-professeur), - Aider les élèves et différencier (Méthode de différenciation, stéréotypes de genre, école inclusive et élèves en situation de handicap, atelier-relais, décrochage scolaire), - Enseigner en CLG, Lycée, LEP, REP (Spécificités de certains niveaux et contexte d'enseignement, mixité sociale et ethnoculturelle, projet d'établissement). <p>Ces thématiques sont reprises en S4 avec des niveaux d'approfondissement différents du S3 à partir de l'expérience des stagiaires, de leur questionnement et en s'appuyant sur les ressources locales et caractéristiques de l'établissement formateur.</p>
Articulation avec la recherche	<p>La conception de cette UE s'appuie sur des travaux de recherche récents qui portent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'analyse du travail enseignant <i>in situ</i> (cf. travaux du LIRDEF sur les gestes professionnels et les travaux de Néopass@ction sur l'analyse de l'activité des enseignants entrant dans le métier) ; - sur l'analyse du développement professionnel (cf. travaux sur les trajectoires professionnelles des enseignants en lien avec les parcours de formation) ; - sur les processus d'apprentissage professionnel sollicités dans des dispositifs de vidéoformation (cf. travaux du LIRDEF et de la chaire Unesco « Former les enseignants au XXIème siècle ») ; - sur les retours d'expérience d'équipe pédagogique en « établissement formateur » (cf. travaux de la chaire Unesco « Former les enseignants au XXIème siècle »). <p>Les différentes thématiques abordées dans l'UE sont également éclairées par les travaux en sciences de l'éducation les plus pertinents.</p>
Articulation avec le stage	<p>La formation tronc commun vise à accompagner directement l'exercice de la responsabilité. Elle s'organise à partir de 3 principes-clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser le terrain professionnel pour ancrer la formation dans des établissements scolaires aux caractéristiques différentes (e.g. CLG, Lycée prof., REP+), - Constituer des groupes interdisciplinaires (différentes disciplines, CPE, documentaliste) d'une vingtaine de stagiaires d'un même bassin géographique, - Constituer des équipes pédagogiques plurielles pilotées par un formateur référent universitaire en collaboration avec un chef d'établissement.

<p>Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</p>	<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <p>C1. Faire partager les valeurs de la République C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C4. Prendre en compte la diversité des élèves C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication C10. Coopérer au sein d'une équipe C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative C12. Coopérer avec les parents d'élèves C13. Coopérer avec les partenaires de l'école C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <p>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Constitution d'un dossier (4-6 pages) visant à rendre compte du processus de transformation de sa pratique professionnelle sur l'année scolaire (récits d'expérience à différents moments de leur parcours, analyse distanciée, identification de problèmes professionnels et pistes d'amélioration expérimentées ou possibles).</p>

UE commune à tous les parcours des mentions second degré et encadrement éducatif (parcours fonctionnaires stagiaires)

Année : 2015-2016

Semestre : 3

PARCOURS ÉCONOMIE ET GESTION		MASTER 2 : SEMESTRE 3	
MENTION 2nd DEGRÉ		Voie Professionnalisation et préparation aux concours	
INTITULÉ	Tronc commun : la relation pédagogique et interpersonnelle (1)		
ECTS :	3		
Nombre d'heures étudiants :	30h	dont CM :	dont TD : 30
Responsable de l'UE : Daniel FAVRE PU (FDE-UM) ; Christian REYNAUD (MCF, FDE-UM)			
Objectif(s)	<p>Objectif général : Permettre aux futurs enseignants de construire des compétences transversales nécessaires pour exercer le métier d'enseignant avec ses différentes facettes et notamment pour gérer la classe et assoir une autorité bienveillante.</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment reconnaître les caractéristiques psycho-affectives de l'adolescent, l'enfant ou le jeune enfant afin de le prendre en compte dans son enseignement ? Quelles sont ses motivations, ses vulnérabilités... ? - Comment accompagner la déstabilisation cognitive et affective des élèves au cours des apprentissages ? - Comment enseigner à des élèves qui ne ressemblent pas à l'élève que l'enseignant a lui-même été ? 		
Démarche pédagogique	Alternance d'apports théoriques, de mise en situation, de jeux de rôles etc.		
Principaux contenus de formation	<p>Cette UE contribue à préparer les étudiants à l'exercice de la responsabilité totale d'une classe.</p> <p>Elle vise à apporter les connaissances qui permettent d'analyser et de comprendre les dynamiques relationnelles au sein du groupe classe.</p> <p>Elle doit permettre au futur enseignant de se positionner en tant qu'adulte, enseignant et éducateur face à un public adolescent.</p> <p>Elle vise à aider à construire une relation d'autorité fondée sur le respect des élèves et à anticiper diverses situations problématiques.</p> <p>Elle aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise en compte de la dimension affective des apprentissages, le rôle de l'erreur et son traitement (Décontaminer l'erreur de la faute dans les apprentissages), - l'analyse des pratiques d'enseignements, et les postures qui favorisent l'apprentissage et l'autonomie (affirmation de soi non violente, empathie, accompagnement vs manipulation) 		
Articulation avec la recherche	Les enseignements s'appuient sur les travaux de l' EA 3749 LIRDEF Didactique et Socialisation		
Lien avec le stage	En lien avec le stage de pratique accompagné (SPA).		

<p>Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</p>	<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - C1. Faire partager les valeurs de la République - C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage - C4. Prendre en compte la diversité des élèves - C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication - C10. Coopérer au sein d'une équipe - C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative - C12. Coopérer avec les parents d'élèves - C13. Coopérer avec les partenaires de l'école - C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement - P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
<p>Évaluation</p>	<p>Analyse par écrit d'une situation professionnelle visant à attester l'existence des compétences individuelles et collectives acquises dans les domaines relevant de la formation transversale, et en lien avec le référentiel de compétences défini par l'employeur.</p>

UE commune à tous les parcours des mentions second degré et encadrement éducatif (parcours fonctionnaires stagiaires)

Année : 2015-2016

Semestre : 4

PARCOURS ÉCONOMIE ET GESTION		MASTER 2 : SEMESTRE 4 Voie Professionnalisation et préparation aux concours
MENTION 2nd DEGRÉ		
INTITULÉ	Tronc commun : la relation pédagogique et interpersonnelle (2)	
ECTS :	3	
Nombre d'heures étudiants :	30h	dont TD : 30
Responsable de l'UE : Daniel FAVRE PU (FDE-UM) ; Christian REYNAUD (MC, FDE-UM)		
Objectif(s)	<p><u>Objectif général</u> : Permettre aux futurs enseignants de construire des compétences transversales nécessaires pour exercer le métier d'enseignant avec ses différentes facettes et notamment pour gérer la classe et assier une autorité bienveillante.</p> <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment exercer une autorité gardienne des objectifs pédagogiques et du cadre (limites, règles, interdits) distincte des comportements de domination-soumission ? - Comment incarner un modèle d'adulte « plausible et congruent » ? - Comment réguler les incontournables conflits liés à la vie en groupe ? - Comment coopérer et apprendre aux élèves à coopérer ? 	
Démarche pédagogique	Alternance d'apports théoriques, de mise en situation, de jeux de rôles etc.	
Principaux contenus de formation	<p>Cette UE contribue à préparer les étudiants à l'exercice de la responsabilité totale d'une classe.</p> <p>Elle vise à apporter les connaissances qui permettent d'analyser et de comprendre les dynamiques relationnelles au sein du groupe classe.</p> <p>Elle doit permettre au futur enseignant de se positionner en tant qu'adulte, enseignant et éducateur face à un public adolescent.</p> <p>Elle vise à aider à construire une relation d'autorité fondée sur le respect des élèves et à anticiper diverses situations problématiques.</p> <p>Elle aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nécessité d'un travail d'explicitation des valeurs mises en jeu dans l'enseignement, la place et le rôle des outils institutionnels (règlements d'établissement, règles de vie de classe, ...), - la construction de dispositifs permettant à la fois une transmission de savoir et la socialisation des élèves, la question de la sanction et sa dimension éducative. <p>Les enseignements établissent des liens entre différent apports de neurosciences, d'éthologie, de psychologie sociale et de didactique.</p>	
Lien avec la recherche	Les enseignements s'appuient sur les travaux de l' EA 3749 LIRDEF Didactique et Socialisation	
Lien avec le stage	En lien avec le stage de pratique accompagné (SPA).	

<p>Compétences professionnelles visées</p> <p>(en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</p>	<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <p>C1. Faire partager les valeurs de la République C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C4. Prendre en compte la diversité des élèves C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication C10. Coopérer au sein d'une équipe C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative C12. Coopérer avec les parents d'élèves C13. Coopérer avec les partenaires de l'école C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <p>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Analyse par écrit d'une situation professionnelle visant à attester l'existence des compétences individuelles et collectives acquises dans les domaines relevant de la formation transversale, et en lien avec le référentiel de compétences défini par l'employeur</p>